



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 19/12/19

Reçu en Préfecture le : 24/12/19
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du mercredi 18 décembre 2019
D-2019/592

Aujourd'hui 18 décembre 2019, à 15h07,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire

Présidence de Monsieur Fabien ROBERT de 18H30 à 18h35

Etaient Présents :

Monsieur Nicolas FLORIAN, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Anne WALRYCK, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSE, Mme Laetitia ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Monsieur Olivier DOXARAN, Madame Chantal FRATTI, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur François JAY,
Madame Solène COUCAUD-CHAZAL présente jusqu'à 17h00, Madame Anne BREZILLON présente jusqu'à 17h15, Monsieur Vincent FELTESSE présent jusqu'à 18h35

Excusés :

Monsieur Jean-Louis DAVID, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoît MARTIN, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Sandrine RENOU, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Catherine BOUILHET

Projet école et cinéma. Participation financière de la Ville de Bordeaux. Autorisation.

Madame Emmanuelle CUNY, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle, la ville de Bordeaux, en collaboration avec la Direction des Services de l'Education Nationale de la Gironde, a mis en place les opérations suivantes :

- Escapade avec l'Orchestre National de Bordeaux Aquitaine (ONBA),
- Escapade à l'Opéra,
- École et Cinéma.

Cette action est financée par le Ministère de la Culture (Centre National de Cinématographie), le Ministère de l'Education Nationale (Direction des Écoles) et les Communes.

Elle s'adresse aux élèves de grandes sections des écoles maternelles et aux élèves des écoles élémentaires (cycle 2 et 3) et bénéficiera d'une ouverture aux petites et moyennes sections à raison de deux séances sur l'année scolaire.

L'objectif de cette action consiste à :

- Former l'enfant spectateur par la découverte active de l'art cinématographique en salle, à partir de la visualisation d'œuvres du patrimoine et d'œuvres contemporaines,
- Offrir des possibilités de formation aux enseignants qui participent à ce dispositif.

Dans cette perspective, la compréhension du langage cinématographique, l'appréhension du réel et de l'imaginaire sont particulièrement recherchés par une approche pratique :

- Projection en salle d'un choix de films représentatifs des genres cinématographiques passés et contemporains,
- Mise à disposition des enfants et des enseignants d'une documentation pour compléter leur approche du film,
- Mise en place de stages pour les enseignants (formation à l'histoire et aux langages cinématographiques).

A Bordeaux, cette opération a débuté en septembre 1997.

Pour l'année scolaire 2019-2020, 48 classes, soit 1073 élèves, des écoles maternelles et élémentaires suivantes participent au projet :

- C. Vernet, Joséphine, Pas St Georges, Naujac, A.Thomas et Le Point du Jour en maternelle
- Achard, A ; Thomas, A. Barraud, A. Schweitzer, A. Dupeux, A. Meunier, Balguerie, Bel Air, D. Johnston, Francin, J. Cocteau, JJ Sempé, J. Ferry, Loucheur, R. Poincaré, S. Mendes, Thiers, Vaclav Havel et Vieux Bordeaux en élémentaires.

Les élèves de petites et moyennes sections, soit 220 élèves, vont ainsi bénéficier de 2 productions selon la programmation suivante :

2ème trimestre : « La petite fabrique du monde » programme de 6 courts métrages (Dodu l'enfant carton, une bouteille à la mer, Grand frère, La création, Chinti, Feu follet) durée de 43 minutes.

3ème trimestre : « Le Grand dehors » programme de 3 courts métrages (Le Chat d'appartement, Une grande excursion, Flocon de neige) durée de 36 minutes.

Les élèves de grandes sections, soit 109 élèves, vont ainsi bénéficier de 3 productions selon la programmation suivante :

1^{er} trimestre :

- « Le Grand dehors » programme de 3 courts métrages (Le Chat d'appartement, Une grande excursion, Flocon de neige) durée de 36 minutes.

2^{ème} trimestre :

- « La petite fabrique du monde » programme de 6 courts métrages (Dodu l'enfant carton, une bouteille à la mer, Grand frère, La création, Chinti, Feu follet) durée de 43 minutes.

3^{ème} trimestre :

- « Mon voisin Totoro » de Hayao Miyazaki, 1h27mn

Les élèves du CP au CM2, soit 744 élèves, vont ainsi bénéficier de la programmation de trois productions au :

1^{er} trimestre : Cycles 2 et 3

- « Le Mécano de la Général » de Buster Keaton, film muet en noir et blanc de 1926, avec une musique d'accompagnement d'une durée 1h15mn.

2^{ème} trimestre : Cycle 2

- « Jiburo » de Lee Jung-Hyang, film de 2002 d'une durée de 1h27mn

2^{ème} trimestre : Cycle 3

- « Ma vie de courgette » Film d'animation de Claude Barras de 2016, durée 1h10mn

3^{ème} trimestre : Cycles 2

- « Mon voisin Totoro » de Hayao Miyazaki, 1h27mn

3^{ème} trimestre : Cycles 3

- « Un animal, des animaux » de Nicolas Philibert réalisé en 1995, durée de 59mn

La ville de Bordeaux est sollicitée pour prendre en charge le prix d'entrée fixé à 2.40 euros par séance et par élève, soit un montant de 7 197,60 euros pour l'année 2019-2020.

En conséquence, je vous demande Mesdames et Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à régler les entrées aux cinémas Le Festival (association Flip Book), l'UGC et l'Utopia.

La dépense sera imputée sur le programme PO66O001 - accompagnements des activités éducatives - fonction 213 - compte 6188.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 18 décembre 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Emmanuelle CUNY